

IA et protection des données

1. Pourquoi utiliser l'IA dans le cadre de l'enseignement ?

Les outils d'IA générative (ChatGPT, Microsoft Copilot, etc.) peuvent être des aides précieuses pour les enseignant.e.s. Ils permettent notamment de :

- Gagner du temps dans la préparation pédagogique
- Stimuler la créativité
- Soutenir la différenciation pédagogique
- Faciliter certaines tâches administratives ou organisationnelles

Exemples d'usages courants :

- Préparation de supports de cours : génération de textes, d'exemples, de cas pratiques.
- Aide à la rédaction : relecture, simplification de consignes, traduction.
- Création de matériel différencié : niveaux de difficulté, exemples variés.
- Assistance en programmation : génération de code, détection d'erreurs.
- Organisation et gestion de projet : planification, synthèses.
- Utilisation personnelle : projets créatifs, exploration, apprentissage.

2. Quels sont les risques généraux liés à l'utilisation des outils d'IA et quelles précautions adopter ?

Les outils d'IA sont-ils des « boîtes noires » ?

Oui. Les IA grand public (ChatGPT, Gemini, etc.) sont des systèmes complexes dont l'entraînement et les fonctionnements exacts ne sont pas totalement transparents.

Cela implique :

- ⚠ Impossibilité d'auditer précisément comment une réponse est produite.
- ⚠ Absence de sources fiables garanties pour les réponses.
- ⚠ Nécessité de conserver un regard critique en toutes circonstances.

Protection des données et confidentialité

- ⚠ Ne jamais transmettre de données personnelles ou sensibles via les outils IA en ligne.
- ⚠ Respecter la LPD (Loi fédérale sur la protection des données) et les directives cantonales.
- ⚠ En cas de doute, privilégier les outils proposés par le canton (actuellement Copilot) ou utiliser une IA en mode local ou sécurisé.
- ⚠ Certaines IA utilisent les prompts pour entraîner ou améliorer les modèles. Cela pose un risque légal si des données personnelles sont soumises sans base légale ou consentement.

- ⚠ Ne pas alimenter l'IA avec des documents sensibles ou confidentiel tels qu'une ancienne épreuve ou les référentiels romands.

À quoi faut-il faire attention avec la LPD quand on utilise une IA ?

Ne jamais soumettre de données personnelles identifiables.

Exemples à éviter dans une IA non sécurisée :

- Nom, prénom, adresse, numéro AVS, e-mail privé
- Résultats scolaires, cas disciplinaires, données médicales
- Noms d'élèves, d'enseignants ou collègues (sans anonymisation)
- Données sensibles comme opinions politiques, religion, etc.

Même des détails "banals" peuvent devenir identifiables lorsqu'ils sont combinés.

En résumé

- ✓ L'IA est un outil complémentaire, au service de la pédagogie.
- ✓ Elle ne remplace pas l'expertise de l'enseignant.e.
- ✓ Son utilisation est autorisée, même pour le développement d'examen, à condition d'être critique, raisonnée et conforme aux règles de protection des données.

3. Est-ce que les enseignant.e.s peuvent utiliser l'IA pour la préparation d'examens ?

Oui, mais avec précautions.

L'IA peut être un outil d'aide intéressant pour concevoir des questions d'examen et enrichir la variété des évaluations. Le recours à l'IA n'est pas interdit, mais il nécessite une approche critique et responsable.

Bonnes pratiques

- ✓ Utiliser l'IA comme un outil de soutien à la création d'examens, en générant des éléments ou des portions spécifiques, et non pour concevoir une épreuve complète d'un seul bloc avant de la retravailler.
- ✓ Ne pas introduire de documents confidentiels dans les outils IA (noms d'élèves, anciens sujets non publiés, documents internes).
- ✓ Valider systématiquement le contenu généré : vérifier la pertinence pédagogique, la conformité aux programmes et l'adéquation avec les objectifs de la Maturité professionnelle.
- ✓ Conserver une responsabilité humaine : l'enseignant.e reste garant.e de la qualité, de l'équité et de la validité de l'examen.
- ✓ Tester les questions pour s'assurer qu'elles respectent bien les niveaux d'exigence attendus.

Risques identifiés

- ⚠️ Contenus erronés, biaisés ou inadaptés générés par l'IA.
- ⚠️ Risque de banalisation ou d'appauvrissement pédagogique si l'on se repose exclusivement sur l'IA.
- ⚠️ Incohérences avec les exigences cantonales ou fédérales.

Attention : l'IA peut produire des erreurs

Exemples de contenus erronés :

- ❗ **Erreur factuelle en histoire** : l'IA propose une question affirmant que la Révolution française a commencé en 1788 au lieu de 1789.
- ❗ **Incohérences scientifiques** : une question de biologie mentionne un organe ou un processus qui n'existe pas (par exemple, « la rate produit des hormones sexuelles »).

Exemples de contenus biaisés :

- ❗ **Stéréotypes culturels ou sociaux** : l'IA produit un texte en supposant des rôles de genre traditionnels (ex. : l'homme travaille, la femme s'occupe des enfants).
- ❗ **Vision géopolitique partielle** : une question d'actualité sur un conflit propose une formulation qui penche implicitement vers l'un des deux camps.

Exemples de contenus inadaptés au contexte suisse :

- ❗ **Références hors programme** : l'IA propose un exercice de littérature basé sur une œuvre qui ne fait pas partie du cursus suisse de maturité.
- ❗ **Incompatibilité avec le niveau attendu** : une question d'économie demande une analyse de données complexes plus adaptée à un niveau universitaire qu'au secondaire.
- ❗ **Ignorance du plurilinguisme ou du contexte local** : une question de géographie ignore les spécificités régionales suisses (ex. : mentionne uniquement Paris ou Berlin comme capitales européennes sans évoquer Berne, etc.).

Exemples d'usages possibles

- Générer un premier brouillon de questions à retravailler.
- Obtenir des idées de cas pratiques.
- Varier les formulations (questions ouvertes, analyse de documents).
- Créer plusieurs niveaux de difficulté sur un même concept.

Exemples de prompt à utiliser

"Génère 5 questions sur le thème de la durabilité pour un examen de Maturité professionnelle, en variant les niveaux cognitifs."

"Propose des cas pratiques permettant d'évaluer les compétences transversales en Maturité professionnelle dans le domaine de [spécifier le domaine]."